

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 B.P. 7021 Ouagadougou 03

Tél. : (226) 25-30-70-64/65

Fax : (226) 25-30-72-42



BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

Ouagadougou, le 01 AOUT 2022

Communiqué n°2022-000056/MESRI/SG/UJKZ/P

**Portant recrutement d'étudiants en Master pour le compte du département
de Biologie et Physiologie Végétales de l'UFR Sciences de la Vie et de la
Terre (UFR/SVT) - Session 2022-2023**

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et travailleurs qu'il est ouvert au sein de l'UFR/SVT, dans le Département de Biologie et Physiologie Végétales (BV/PV), le recrutement d'étudiants en première année de Master au titre de l'année académique 2022-2023.

Le nombre de places disponibles par filière est réparti ainsi qu'il suit :

N°	Intitulé du Master et Spécialités	Nombre de places
1	Sciences Agronomiques et Environnementales Spécialité : Biodiversité Végétale et Gestion des Ecosystèmes	30
2	Sciences Agronomiques et Environnementales Spécialité : Ecophysiologie Végétale	20
3	Sciences Agronomiques et Environnementales Spécialité : Génétique et Biotechnologie Végétales	30
4	Sciences Agronomiques et Environnementales Spécialité : Phytopathologie et Mycologie	20
5	Productions agricoles et forestières Spécialité : Protection et Amélioration des Plantes	20
6	Productions agricoles et forestières Spécialité : Sélection et Conservation des Semences	25
7	Productions agricoles et forestières Spécialité : Amélioration et Gestion des Ressources Phytogénétiques (AGRP)	30
	Total	175



1. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peut faire acte de candidature, toute personne titulaire d'une Licence dans les domaines suivants : Sciences biologiques, Biologie générale, Sciences agronomiques, Gestion de l'environnement et Sciences forestières. Les candidats seront présélectionnés en fonction du nombre de places disponibles pour chaque Master après examen de leur dossier. L'admission finale se fera à l'issue d'un entretien des candidats présélectionnés avec la commission de sélection prévue à cet effet.

2. DUREE DE LA FORMATION

La formation en Master dure quatre semestres universitaires (M1 = S1 & S2, M2 = S3 & S4). Les cours sont répartis par unités d'enseignement (UE).

3. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé de :

- une demande adressée à Monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO et mentionnant clairement l'intitulé du Master sollicité ;
- un acte de naissance (original ou une copie certifiée conforme) ;
- un certificat de nationalité ;
- un curriculum vitae dûment daté et signé par le candidat ;
- les photocopies légalisées des diplômes universitaires à partir du baccalauréat et des relevés de notes de licence (L1, L2 et L3) ;
- une lettre de motivation ;
- une autorisation d'inscription pour les salariés.

4. SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **10 août au 24 Septembre 2022 à 23H59 GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site : <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à **quinze mille cinq cents (15 500) F CFA** payables sur la plateforme **campusfaso** par **Coris Money ; Moov Money** ou **Orange Money**.

Les résultats des présélections seront disponibles le **6 Octobre 2022** par affichage suivis d'un chronogramme de déroulement des entretiens avec les commissions spécialisées. Les résultats définitifs seront communiqués le **14 Octobre 2022** au plus tard.

Les cours commenceront le **17 octobre 2022 à 8h** à l'**UFR-SVT**.

4. FRAIS D'INSCRIPTION ET DE RECHERCHE

Les candidats sélectionnés devront s'acquitter de frais d'inscription et de recherche répartis comme suit :

Statut	Ressortissants d'un pays de la zone UEMOA		Ressortissants d'un pays hors zone UEMOA	
	Frais d'inscription	Frais de recherche	Frais d'inscription	Frais de recherche
Inscription sous régime étudiant	15 000 FCFA/an	500 000 FCFA en M2	250 000 FCFA/an	500 000 FCFA en M2
Inscription sous régime particulier	50 000 FCFA/an	500 000 FCFA en M2	250 000 FCFA/an	500 000 FCFA en M2

Le Président



Pr Jean François Silas KOBIANE

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

Ampliation :

- large diffusion